p.B.41.21.Tibet.0.-SAL/ig Berne, 27 janvier 1984

Sa 30. Jan. 84 17

Note de dossier

Visite du Dalai Lama en Suisse

Au début du mois d'août 1983, le Dalai Lama s'est rendu en Europe et plus particulièrement en Suisse où il a visité la colonie et le monastère tibétains de Rinkon. Ce voyage avait au départ un caractère privé. C'est à ce titre qu'un visa lui a été délivré à La Nouvelle Delhi. Son secrétaire s'était engagé en son nom auprès de notre ambassade que le Chef religieux des Tibétains s'abstiendrait, sur notre territoire, de toute déclaration politique et/ou hostile à un Etat étranger avec lequel nous entretenons des relations normales (la République Populaire de Chine).

Arrivé à Genève, le Dalai Lama a donné une conférence de presse télévisée au cours de laquelle, pressé par les journalistes, il a condamné en termes assez durs l'occupation du Tibet par la République Populaire de Chine. Un Conseiller de l'Ambassade de la R.P.C. à Berne est venu protester verbalement contre cette déclaration.

Nous avions alors déjà pris contact à ce sujet avec l'OFE (M. Barman, tél. 44.13) qui a chargé un des agents de la police fédérale d'informer les proches accompagnateurs du Dalai Lama que ces propos violaient l'engagement qu'il avait pris et que les autorités suisses ne sauraient tolérer de nouvelles prises de position de ce genre.

Parallèlement, nous avons prié les responsables du Réarmement Moral de Caux (M. Mottu, tél. 021/63.48.21), qui avaient eux-mêmes invité le Dalai Lama à se rendre dans leur Centre, de faire comprendre à leur invité que des déclarations comme celles de Genève étaient en contradiction avec son engagement envers nous. Cette dernière démarche s'est réalisée à titre privé et avec discrétion.



Durant la suite de son séjour en Suisse, le Dalai Lama s'est conformé à nos conditions. Son comportement est resté correct comme au cours de ses précédentes visites.

Au cas où un nouveau voyage du même genre devrait avoir lieu, il faudrait s'assurer qu'un visa d'entrée en Suisse ne soit délivré au Dalai Lama et à sa suite qu'après être certains que nos conditions ont été portées à la connaissance de chaque requérant.

Le Dr Bill, ancien délégué du Conseil fédéral pour l'aide en cas de catastrophe, serait éventuellement de bon conseil car il reste assez proche des milieux tibétains en Suisse.

Notons enfin que l'Ambassade de la R.P.C. est parfaitement consciente de l'accueil très favorable fait par certains milieux suisses aux réfugiés tibétains. Elle reste actuellement tolérante et discrète tant que les manifestations anti-chinoises ne sont pas trop violentes.

S. Salvi